



PAIX ET SÉCURITÉ

Le Congo et l'Algérie s'inquiètent de la montée du terrorisme en Afrique

Le président Denis Sassou N'Guesso et le ministre des Affaires étrangères de l'Algérie, Ramtane Lamamra, se sont inquiétés de la montée du terrorisme en Afrique. Les deux personnalités ont exprimé cette crainte à l'issue des entretiens qu'ils ont eus hier, à Brazzaville. C'est ainsi que le ministre algérien des Affaires étrangères a préconisé « de développer une volonté politique, afin que nous parvenions à nous attaquer aux causes sous-jacentes du terrorisme, quelle qu'en soit la nature ».

Page 16



Ramtane Lamamra reçu par Denis Sassou N'Guesso DR

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Plus de 50% des Congolais exposés à la malnutrition



Les parlementaires suivant des communications lors de l'atelier

L'alerte a été lancée par l'Alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle

(Apcsan), à l'issue d'un atelier organisé à l'endroit des députés, sur la dégradation de la situation alimentaire et

nutritionnelle en République du Congo où 51,7% de personnes sont touchées par la malnutrition. « Les dernières données de 2021 sur l'insécurité alimentaire soulignent que près de 51,7% des Congolais sont exposés à une insécurité alimentaire grave, à cause du manque d'accès à une alimentation adéquate et équilibrée. La prévalence à la sous-alimentation est de 35,5% et la prévalence de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est estimée à 18% », a indiqué la représentante de la Fao au Congo, Yannick Ariane Rasoarimanana.

Page 3

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE

Le renouvellement des instances fixé au 11 décembre



Le président du Cnosc et son premier vice-président/Adiac

Le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a annoncé pour le 11 décembre la tenue de l'assemblée générale électorale à l'issue de laquelle seront renouvelées ses instances dirigeantes. Cette décision témoigne de la volonté du Cnosc de se

doter, pour les quatre prochaines années, de nouveaux membres du comité exécutif en vue de l'Olympiade 2021-2024. En attendant l'assemblée générale, le bureau sortant a fixé le dépôt des candidatures pour la période allant du 22 au 27 novembre.

Page 16

HYDROCARBURES

Brazzaville accueillera le forum des pays producteurs de la Cémac

EDITORIAL

50/50

Page 2

Une cinquantaine de compagnies pétrolières et décideurs politiques de la zone Cémac vont se réunir, du 29 au 30 novembre, dans la capitale congolaise pour tenter de booster les investissements. Lors de ce Business energy forum, les acteurs sous-régionaux du secteur pétrolier vont également harmoniser leurs vues au sujet de la transition énergétique réclamée par les défenseurs de l'environnement, notamment au cours de la COP.

COVID-19

A cause de Delta, les vaccins ne protègent qu'à 40% de la transmission

Page 5

ÉDITORIAL

50/50

De quoi sauver la face. Les militaires soudanais sont parvenus à le faire, le 21 novembre, en décidant de réinstaller dans ses fonctions le Premier ministre Abdallah Hamdok qu'ils avaient évincé le 25 octobre, lors d'un pronunciamiento. Dans ce nouveau deal, chaque partie a dû perdre quelques plumes le tout étant, en politique comme dans la vie de tous les jours, de savoir mourir et renaître subtilement.

Sachant qu'ils ne pouvaient pas rester longtemps sourds aux appels de leurs partenaires extérieurs gênés à l'idée de les réprimander publiquement, le général Abdel Fatha al-Burhan et d'autres haut-placés de l'armée, auteurs en 2019 du lâchage du président Omar Hassan el-Béchir, ont mis un peu d'eau dans leur vin. Depuis près d'un mois, du Caire à Washington, en passant par Bruxelles, capitales qui ne leur sont pas restées hostiles, ces militaires s'entendaient dire qu'il leur fallait de la retenue.

Même si pour ne pas montrer qu'ils ont reculé dans leur stratégie de militariser la transition, les généraux essayeront de garder la haute main sur celle-ci, ils sont par-dessus tout conscients que plus ils essayeront de mettre les bâtons dans les roues du gouvernement à venir, plus leur crédibilité à l'extérieur s'en ressentira. Ils ont donc intérêt à accompagner le processus transitionnel jusqu'à son terme afin que la population soudanaise, remontée contre leur gestion du pouvoir depuis des décennies, se hasarde à les tolérer.

A son tour, l'ex-nouveau Premier ministre devra attendre que ses partisans digèrent son choix de s'entendre avec l'armée. Ils lui sont restés dévoués au prix de leur sang et ne comprennent pas qu'il n'ait pu honorer autrement la mémoire des manifestants tombés au champ de la contestation du pouvoir kaki qu'en faisant allégeance à celui-ci. Bien entendu que ce point de vue-là relève d'une opinion populaire aux antipodes de la réalité du pouvoir souvent difficile à cerner par ceux qui ne le vivent pas de l'intérieur. Certains de ses anciens ministres ont démissionné mais il pourrait compter sur le soutien de compatriotes désireux de le suivre.

Tout compte fait, l'intermède au cours duquel le Soudan est resté bloqué pendant des semaines a sans doute permis au général Abdel Fatha al-Burhan et au chef du gouvernement Abdallah Hamdok de mieux se connaître désormais. Le premier est d'humeur à recourir à l'armée pour imposer ses vues, le second peut compter sur la mobilisation populaire pour empêcher aux militaires de décider de tout. Dans cette équation du presque 50/50, ces personnalités les plus en vue de l'arène militaro-politique soudanaise aujourd'hui ont l'obligation de réussir la transition afin d'en sortir par la grande porte. A moins de laisser apparaître un troisième larron qui pourrait naître de leur incapacité à s'entendre.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFORME DE L'ETAT

Les experts débattent de la note de cadrage

L'atelier de validation de la note de cadrage relative à l'actualisation de l'avant-projet du Plan stratégique de la réforme de l'Etat (PSRE), organisé avec l'appui du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a été ouvert le 23 novembre par le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio.

La réforme de l'Etat se traduit par un changement qualitatif de son organisation et de son fonctionnement. Elle est l'ensemble des actions de type législatif et réglementaire capables d'entraîner une transformation substantielle de l'organisation, du périmètre d'action ou des méthodes de gestion de l'Etat afin de satisfaire les besoins de la population. Le Congo, comme d'autres pays, se trouve impliqué depuis plusieurs années, bon gré mal gré, dans ce qui est convenu d'appeler la mondialisation, avec ce qu'elle comporte comme exigences, en termes, notamment, de compétitivité des économies, de lutte contre les inégalités, de préservation de la cohésion et de la protection sociales. Pour y parvenir, les gouvernements de tous les pays s'emploient à rechercher des voies et moyens pour améliorer la performance de l'action publique.

Au niveau national, la réforme de l'Etat constitue un axe majeur des différents projets de société du président de la République. Dans sa mise en œuvre, des initiatives ont été prises par le gouvernement conformément à la circulaire n°-491du 24 juin 2010. L'actualisation de l'avant-projet du PSRE a pour objectif général de doter le gouvernement d'un outil de pilotage et de coordination des réformes de l'Etat aligné sur le projet de société du chef de l'Etat et sur le programme d'action du gouvernement qui en découle. Pour atteindre l'objectif général, les objectifs spécifiques suivants seront poursuivis : définir la vision stratégique du PSRE ; revisiter les valeurs et principes qui doivent sous-entendre le PSRE ; reconsidérer les orientations et axes stratégiques ; prioriser les programmes inhérents aux

axes stratégiques ; reconsidérer le cadre institutionnel de suivi-évaluation du PSRE ; élaborer un nouveau cadre logique ; élaborer un nouveau budget ; proposer un calendrier de mise en œuvre du PSRE. Au terme de cette actualisation, les résultats suivants sont attendus : la vision stratégique du PSRE est définie ; les valeurs et principes qui doivent sous-tendre le PSRE sont revus ; les orientations et axes stratégiques sont reconsidérés ; les programmes inhérents aux axes stratégiques sont priorités ; le cadre institutionnel de suivi-évaluation du PSRE est reconsidéré ; un nouveau cadre logique est élaboré ; un nouveau budget est élaboré ; un calendrier de mise en œuvre du PSRE est proposé. Ouvrant les travaux de l'atelier de validation de la note de cadrage relative à l'actualisation du PSRE, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, a rappelé qu'après le premier séminaire interne d'orientation tenu du 18 au 19 juin dernier, qui a défini de façon rigoureuse, participative et transparente les priorités de ce département ministériel pour la période de juin à décembre 2021 et les cinq prochaines années, le moment est arrivé d'engager le processus d'actualisation de l'avant-projet du PSRE. Il a indiqué que le présent atelier constitue à cet égard la première étape du processus d'élaboration de ce plan, qui est un cadre programmatique en matière de réformes à l'image de ce que le gouvernement fait en matière de développement. Cet atelier se déroule suivant une approche d'alignement

stratégique au projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, « Ensemble, poursuivons la marche vers le développement », dans lequel il place la réforme de l'Etat au cœur de la modernisation de la société congolaise. « C'est pourquoi, notre administration et appelée à repenser son infrastructure organisationnelle selon une approche stratégique nouvelle et empreinte d'innovation. Aussi, nous mettons un accent particulier sur le développement de nouveaux modes de prestations de services publics. Notre administration devra également jouer un rôle de plus en plus important en matière de cohésion sociale, veiller à l'égalité des chances entre les citoyens, combattre les inégalités sociales et protéger les plus faibles ; promouvoir la participation citoyenne à travers le gouvernement ouvert, en vue d'améliorer l'offre et l'accès au service public », a déclaré le ministre Luc Joseph Okio. Il a rappelé, par la même occasion, les propos du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, prononcés de la manière la plus claire, lors de la présentation de la politique générale du gouvernement devant l'Assemblée générale, notamment sur le rôle que doit jouer la réforme de l'Etat pour atteindre les objectifs politique, économique et social que s'est fixé le président de la République. Notons qu'après la validation de la note de cadrage, s'en suivra l'organisation d'un atelier de lancement au cours duquel seront collectées des informations nécessaires pour établir le diagnostic, définir les objectifs et les axes et programmes qui devraient contenir le PSRE.

Bruno Okokana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SOUS-ALIMENTATION

Près de 51,7% de Congolais exposés à la malnutrition

L'Alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Apcsan) a ouvert, le 23 novembre, à Brazzaville un atelier spécial de renforcement des capacités des parlementaires sur les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Il ressort que près de 51,7% de Congolais sont exposés à une insécurité alimentaire grave.

L'atelier prévu sur deux jours a été ouvert par le président de l'Apcsan, Pierre Ngolo, en présence du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et des représentants des organisations partenaires. A cet effet, la représentante de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, Yannick Ariane Rasoarimanana, a fait savoir que la situation alimentaire et nutritionnelle du Congo s'est empirée ces derniers temps. «Au Congo, la situation alimentaire et nutritionnelle s'est dégradée de plus bel ces dernières années. Les dernières données 2021 sur l'insécurité alimentaire soulignent que près de 51,7% de Congolais sont exposés à une insécurité alimentaire grave, à cause du manque d'accès à une alimentation adéquate et équilibrée. La prévalence à la sous-alimentation est de 35,5% et la prévalence de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est estimée à 18%», a indiqué Yannick Ariane Rasoarimanana. Pour combler le déficit, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin



Les parlementaires suivant des communications lors de l'atelier/Adiac

Ngobo, a dévoilé la stratégie mise en place par le gouvernement. Il a indiqué que la production agricole au Congo est croissante mais, à cause de l'augmentation de la population, elle n'arrive pas à satisfaire la demande. Pour y parvenir, a-t-il renchéri, le chef de l'Etat a promis de développer le secteur, au sens large du terme, afin de résoudre les problèmes liés à l'in-

sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'emploi des jeunes ainsi qu'à l'exode rural. « Le ministère de l'Agriculture s'est fixé pour objectif d'améliorer la balance commerciale agricole en vue de contribuer au développement inclusif et durable. Il vise aussi à satisfaire la demande nationale en produits vivriers, halieutiques et autres produits de

grande consommation ; à contribuer à la production à grande échelle des aliments de bétail, principal frein pour le développement de l'élevage au Congo. De même, il doit créer les conditions nécessaires pour la pratique d'une agriculture moderne, en mettant en place des zones agricoles protégées », a précisé Paul Valentin Ngobo.

Pour sa part, le président de l'Apcsan s'est appuyé sur les engagements et la volonté du chef de l'Etat à faire du secteur agricole un levier au sein de l'économie nationale. « J'ai évoqué l'agriculture au sens large. Nous avons trop attendu... Cette ambition d'indépendance alimentaire sera créatrice d'emplois pour les jeunes qui participent activement, non pas à l'agriculture de nos ancêtres, mais à une agriculture modernisée et mécanisée. Luttons tous contre l'exode rural, l'insécurité alimentaire et le déficit du commerce extérieur », a affirmé Pierre Ngolo, paraphrasant le chef de l'Etat, dans son discours d'investiture prononcé le 16 avril 2021. Au cours de cet atelier qui prend fin ce 24 novembre, les députés et sénateurs seront édifiés, entre autres, sur l'importance d'une approche multidimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; l'institutionnalisation du droit alimentaire pour tous ; l'engagement politique pour assurer la sécurité alimentaire de la population.

Firmin Oyé

REBOISEMENT

La réserve de Léfini va générer environ mille emplois directs

L'Assemblée nationale a voté, le 22 novembre, le projet de loi portant approbation de la convention de partenariat entre le Congo et les sociétés Total nature based solution (TNBS), Congo Forest compagny (CFC) et Forest Neutral Congo (FNC) pour la mise en valeur de la réserve foncière de l'Etat située au lieu-dit Léfini, dans le département des Plateaux, qui générera mille emplois directs.

Situé sur la plaine Nganou, à environ 27 km du district de Ngo, le projet de mise en valeur de la réserve foncière de Léfini permettra au Congo d'accroître ses performances en matière de gestion durable des puits de carbone générés par ses forêts et tourbières. Selon le Congo et les sociétés TNBS, CFC et FNC qui ont signé la convention de partenariat, le 12 mars dernier, il s'agit d'un projet innovant et de grande envergure, répondant aux enjeux actuels de lutte contre les effets néfastes climatiques, caractérisés par des incendies, des inondations un peu partout dans le monde. Pour la réussite de ce projet qui sera mis en œuvre par sa filiale CFC, TNBS investira 250 millions d'euros, soit 150 milliards FCFA. Il est aussi prévu un régime fiscal et douanier dérogatoire. D'une durée de trente-cinq ans à compter de sa date signature, l'objectif général du projet est de mettre en place et de valoriser des plantations forestières et agroforestières ; séquestrer et valoriser le carbone des arbres plantés. S'agissant des activités liées à la mise en place et à la valorisation des plantations

forestières et agroforestières, la société TNBS, filiale du groupe Total, prétend, avec le concours de sa filiale congolaise (CFC), investir dans ce projet visant la création d'un puits de carbone sur 40 000 hectares. Ainsi, il sera mis en place des plantations agroforestières (2 000 hectares), pour la production de manioc et de bois énergie à base d'Acacia

avec une chaîne complétée par un atelier de fabrication de bois d'ingénierie.

Des interrogations des députés

Concernant les activités liées à la séquestration et à la valorisation du carbone des arbres plantés, en se fondant sur les plantations forestières et agroforestières,

tation de la superficie forestière nationale en vue d'accroître sa capacité de stockage de carbone ; la création de nouvelles filières économiques avec le bois issu des plantations pour la diversification de l'économie nationale ; la mise en place d'une véritable base pour l'émergence d'une économie verte en République du Congo. L'atteinte de

lieu d'une agriculture forestière comme décidé. « On nous interdit la déforestation pour des besoins agricoles, comment pouvez-vous pratiquer l'agroforestière sur une terre agricole ? Dans trente ans, nous ne serons pas amenés à faire de la déforestation pour faire l'agriculture. Est-ce que le ministère de l'Agriculture a été consulté et a donné son accord ? », s'est interrogé le député de Mbon, dans le département des Plateaux, Alphonse Ngatsélé. Défendant le projet de loi devant la représentation nationale, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a rassuré la plénière des dispositions prises par le gouvernement dans le cadre de l'installation de ses partenaires dont le but est d'attirer les financements dans le pays où le climat des affaires pose problème. Notons que la réserve foncière de Léfini est le site officiel où a été célébrée, le 6 novembre dernier, la 35e édition de la Journée nationale de l'arbre. L'événement a été marqué par le lancement du projet Batéké carbon sink (Bacasi) de Total Energies.

Parfait Wilfried Douniama

« On nous interdit la déforestation pour des besoins agricoles, comment pouvez-vous pratiquer l'agroforestière sur une terre agricole ? Dans trente ans, nous ne serons pas amenés à faire de la déforestation pour faire l'agriculture. Est-ce que le ministère de l'Agriculture a été consulté et a donné son accord ? »,

auriculiformes ; des plantations forestières (38 000 hectares) à base d'Acacia mangium. Ces 4000 hectares de plantations pourront être associés à la mise en place de deux usines de transformation du bois dont une usine de déroulage et de fabrication de contreplaqués ; et une autre de sciage de grumes

le carbone séquestré sera valorisé sous la forme de réduction d'émission vérifiée conformément aux dispositions de la loi portant code forestier. TNBS, financeur et promoteur exclusif du projet, sera propriétaire des crédits carbone générés. Ainsi, ces plantations ont pour objectifs spécifiques l'augmen-

ces objectifs est subordonnée à la capacité du gouvernement à mobiliser et sécuriser des investissements privés s'inscrivant dans cette lignée. Les interventions des députés ont porté, entre autres, sur le choix de ce site qui devrait servir normalement à la pratique de l'agriculture alimentaire au



TERMES DE REFERENCES – MANAGER CAMP - PNOK

Intitulé du poste : Manager du Camp Imbalanga
Lieu : Parc National Odzala Kokoua, base secteur Est - Imbalanga
Réfère à : Responsable du Tourisme et du Développement Commercial
Date de prise de poste : Janvier 2022

Contexte

Le Parc National Odzala Kokoua (ci-après dénommé “PNOK”) est le plus grand parc national de la République du Congo et l’un de ses trésors les mieux préservés.

Le secteur du tourisme est, avec le secteur aéronautique, le plus touché par l’épidémie de Covid- 19. Compte tenu de cela et de la volonté de garantir l’accès au parc aux ressortissants Congolais, résidents et régionaux, le PNOK souhaite développer un produit touristique ciblant le marché intérieur et régional.

Le projet du Camp Imbalanga (ci-après dénommé «Camp IBL») est une activité centrale dans la stratégie visant à garantir que le PNOK atteigne une durabilité économique et sociale d’une part, mais surtout en terme de visibilité.

À travers ce projet, le PNOK souhaite atteindre:

- Une **durabilité économique** en générant des revenus pour la gestion du parc.
- Une **durabilité sociale** en créant un engagement local et des emplois à travers ce produit, bénéficiant directement aux populations locales via les actions suivantes:
 - Focus sur le marché intérieur;
 - Emploi et renforcement des capacités du personnel local (formation);
 - Augmentation de la visibilité du parc, profitant ainsi aux communautés environnantes (tourisme communautaire, artisanat, activités traditionnelles, etc.);

Secteur Est du Parc

Le secteur est du parc a été choisi pour attirer le marché intérieur pour des raisons stratégiques:

- African Parks (ci-après dénommé «AP») dispose d’une Base Secteur Est (ci-après dénommée «ESB») et d’infrastructures **facilitant le développement de produits touristiques** (porte d’entrée, routes, sécurité, logistique).
- L’accessibilité pour les visiteurs est garantie avec la route Nationale 2, axe principal de Brazzaville au Nord du Congo. C’est un point clé car il est très long et difficile d’accéder au parc, le secteur Est est **le point d’accès le plus facile**.
- Il y a une biodiversité incroyable avec des corridors d’éléphants, des groupes de gorilles, des baïs (défrichement avec des minéraux et une végétation typique pour les grands mammifères), des singes, des centaines d’espèces d’oiseaux, une population d’insectes très diversifiée, etc.
- Enfin, il existe un réel potentiel de tourisme communautaire avec les villages locaux et le développement de telles activités contribuera **à réduire les conflits hommes-faune de la région**.

Camp Imbalanga

Fin 2019, AP a finalisé la construction d’un camp utilisé jusqu’à aujourd’hui pour réceptionner l’unité de gestion du parc. Il est idéalement situé, suffisamment loin de l’ESB et proche du baï Imbalanga, dans une forêt équatoriale majoritairement ouverte.

La direction du parc a décidé de transformer cette infrastructure en un produit touristique, le Camp Imbalanga. Ce produit ciblerait principalement le marché intérieur, donc les nationaux et les expatriés, le marché régional, mais aussi les routards à la recherche d’une nuit abordable mais confortable dans la forêt tropicale.

Afin de vendre ce produit efficacement, de nombreuses améliorations sont nécessaires en termes d’arrangements, de sécurité, de conception, de fonctionnalité, d’organisation, de gestion ainsi que de formation du personnel local.

Description du poste

Le responsable du camp (Camp manager) rejoindra le PNOK, pendant 12 mois, en tant que membre clé du département du tourisme et du développement commercial. Il / elle devra gérer la mise en place et le développement du Camp IBL en tant que camp indépendant / autonome (self-catering).

Plus précisément, il/elle sera responsable de:

- Organisation de la gestion d’un camp 2 / 3 * (Accueil, tarification, marketing, administration, système de gestion, réservations, entretien et maintenance, etc.)
- Traiter toutes les demandes de manière professionnelle et courtoise, en personne, au téléphone ou par e-mail.
- Définir les besoins en personnel pour Y2 – gérer le staff déjà présent lors de

visites ;

- Participer à l’organisation de la formation des écocuides ;
- Développer, avec la Responsable Développement commercial, un plan de gestion environnemental du camp
- Inaugurer le Camp IBL et planifier l’événement d’ouverture;
- Gérer le camp après l’ouverture, réceptionner les visiteurs et assurer le succès du camp;
- Mettre en place un système de collecte de détails sur les différents aspects de la satisfaction du client (questionnaire)
- Préparer et améliorer le camp pour Y2;

À quoi ressemble la réussite dans 12 mois

- Le camp devrait être ouvert et commencer à accueillir des visiteurs;
- L’équipe et l’organisation du Camp IBL sont opérationnelles;
- Satisfaction des clients et majorité de retours positifs;

Principales indicateurs et cibles

- Livrables (rapports mensuels, protocoles, recommandations pour l’année prochaine avec mise à jour du budget et du modèle financier, plan de gestion environnementale);
- Indice de satisfaction des clients positif (Net Promoter Score)
- Aucun incident ni accident reporté;
- Minimum de 300 nuitées vendues (30% d’occupation) pour Y 1;

Relations clés

- Directeur du Parc
- Responsable Développement Commercial
- Responsable des opérations

Capacités, compétences et expérience requises pour le poste

- Bac +2
- De préférence de nationalité congolaise
- Intérêt à promouvoir le Congo comme destination touristique
- Etudes et / ou expérience en hôtellerie,
- Expérience dans la gestion d’un camp touristique dans une ou plusieurs régions éloignées d’Afrique,
- Solides compétences en gestion et en organisation,
- Très bonnes compétences en communication,
- Axé sur les résultats avec une forte capacité à travailler de manière autonome et gérer une équipe,
- Esprit d’équipe et capacité à travailler avec des équipes multiculturelles et multi-contextes,
- Grande adaptabilité et capacité à travailler dans des zones reculées.
- Professionnel avec un sens de l’humour
- Forte intégrité et fiabilité,
- Maîtrise de l’anglais (écrit et parlé niveau débutant) est un plus
- Maîtrise de l’informatique
- Capacité à produire des documents écrits professionnels en français à des fins promotionnelles et informatives.
- La maîtrise du Lingala est un plus.

Il s’agit d’une occasion unique de faire partie d’une organisation de conservation de premier plan en Afrique.

Les possibilités de tourisme à Odzala sont vastes et n’en sont encore qu’à leurs débuts.

L’objectif est de faire connaître l’incroyable histoire du PNOK, faire découvrir ses mystères et de développer un produit touristique qui attirera des touristes de tous horizons, afin de garantir la viabilité à long terme du parc Parc National Odzala-Kokoua.

Les candidatures comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation, doivent être adressées avant le 15 décembre 2021 à l’adresse : rh.odzala@africanparks.org avec copie à: pnok@africanparks.org

Si vous n’avez pas de nouvelles de notre part dans les deux semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n’a pas été retenue.

GENRE

Les pédagogues invités à contribuer à la réduction des violences en milieu scolaire

Les actes de violences en milieu scolaire restent une réalité pour les apprenants dans la plupart des écoles de Brazzaville. La question a été au centre des panels initiés le 24 novembre par l’organisation non gouvernementale « Azur développement », au complexe scolaire lycée de la Révolution.

L’objectif est d’améliorer les connaissances et la compréhension des enseignants sur les formes de violences faites aux femmes et aux enfants, leurs manifestations et conséquences ainsi que les moyens de recours. L’atelier consiste à vulgariser les dispositifs du cadre juridique de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants auprès des enseignants; présenter les services offerts par le guichet unique d’assistance aux femmes et aux enfants victimes de violence. Il s’inscrit dans le cadre du projet dénommé Protection des femmes et des filles contre les violences basées sur le genre, subventionné par l’Union européenne pour une durée de trois ans. Le projet s’exécute dans les départements de Brazzaville, de la Bouenza et de Pointe-Noire et regroupe le personnel enseignant des écoles primaires, collèges, lycées, les directeurs départementaux, inspecteurs et bien d’autres. Les communications en panels ont permis aux éducateurs d’acquérir des connaissances sur les causes de violences, les dispositions des Nations unies sur la situation, le cadre institutionnel de la prévention de la violence



La sensibilisation sur les violences en milieu scolaire/Adiac

en milieu scolaire ainsi que des esquisses de réponses aux types de violence. Le chef de service Orientation et œuvres scolaires à la direction départementale de l’Enseignement pré-scolaire, primaire, secondaire et de l’Alphabétisation, Evariste Mondikabeka, a expliqué, dans sa communication sur « *Le rôle des enseignants dans la prévention et la réponse aux violences faites aux enfants* », la place de l’école, les causes des violences, le cadre institutionnel et a dégagé quelques pistes de solution. Il a défini l’école comme un univers où l’enfant vient ac-

quérir des connaissances, savoirs scientifiques, techniques et civiques pour le développement de sa communauté et de son pays. Cependant, a-t-il précisé, l’enfant peut rencontrer des obstacles, des freins tant physiques que psychologiques qui peuvent être appelés violences. L’absence des surveillants principaux, de zone et de couloir et le règlement des comptes entre élèves sont aussi les causes de violences, a-t-il expliqué. A cet effet, l’apprenant a droit et besoin de protection, de sécurité, conformément aux dispositions des Nations unies. « *La protection des enfants contre*

la violence est impérative en matière de droit de la personne. Ce droit fondamental est traduit par l’engagement de la communauté internationale à le garantir fermement à tous les enfants partout et en tout temps », a-t-il indiqué. L’orateur a souligné l’importance des décisions prises en Conseil d’administration des établissements qui contribuent à éradiquer les formes de violences au sein des établissements scolaires. Il a émis le souhait aux enseignants de renforcer les services de surveillance, de travailler en étroite collaboration avec les par-

tenaires sociaux, d’interdire l’utilisation des téléphones et le port des armes blanches en milieu scolaire, etc. La capitaine Tatiana Alda Ondongo Obondo, pour le compte de la gendarmerie nationale, a donné les statistiques des cas de violences faites aux femmes et aux enfants enregistrés en 2020 à Brazzaville. Au total, 114 cas de violences ont été enregistrés dont 68 femmes et 46 enfants ont été victimes. Au niveau des femmes, dix cas de viol ont été enregistrés, un seul cas de tentative de viol, 22 cas de violences physiques, 27 cas de coups et blessures volontaires et neuf cas d’attentat à la pudeur. Sur les 46 cas de violences à l’égard des enfants, six ont été de séquestration, dix cas de viol, deux cas pour injures publiques, vingt-deux cas d’attentat à la pudeur et six cas de coups et blessures volontaires. C’est ainsi qu’il a été recommandé la dénonciation de toutes formes des actes de violences, la sensibilisation des chefs de bloc et quartier afin qu’ils assurent le relais, la sensibilisation des enfants en milieu scolaire, la mise en place des cellules de veille et bien d’autres.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bientôt un centre d’employabilité en milieu universitaire

A l’issue de l’entrevue avec le ministre chargé de l’Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, le 22 novembre à Brazzaville, le Pr Slim Khalbous, recteur de l’Agence universitaire de la Francophonie, a annoncé la mise en place d’une structure au cœur de l’université pour faciliter, entre autres, l’insertion professionnelle des étudiants.

« *Nous allons mettre sur pied un centre d’employabilité francophone, au cœur de l’université, dédié à l’insertion professionnelle, à l’entrepreneuriat des jeunes qui, au sortir de l’université, sont souvent dans des situations difficiles liées au chômage* », a déclaré le recteur de l’Agence universitaire de la Francophonie (AUF) déroulant le plan visant à renforcer la présence, au Congo, de la structure qu’il dirige. Le mécanisme facilitera des jeunes à la recherche de l’emploi, la formation complémentaire ou transversale adaptée au marché de l’emploi, la certification professionnelle... Par ailleurs, il sera également question de la signature d’une convention d’hébergement du bureau national de l’Agence universitaire Francophone. Aussi le campus numérique de Brazzaville sera-t-il mis à jour, a annoncé le Pr Slim Khalbous. Selon lui, un plan d’internationalisation est prévu de sorte à élargir la connexion dudit campus avec d’autres dans le monde. Le campus numérique a pour vocation de développer l’usage des nouvelles technologies dans les universités du Sud et d’en faciliter l’accès aux étudiants, aux enseignants ainsi qu’aux chercheurs des zones où il est implanté. Le séjour de travail du recteur de l’AUF en terre congolaise prendra fin le 25 novembre.

Rominique Makaya

COVID-19

Les concepteurs du Spoutnik V affirment qu’il a une efficacité plus longue

Les développeurs du Spoutnik V ont affirmé mercredi que le vaccin russe était plus efficace plus longtemps que d’autres vaccins.

Le vaccin serait efficace à 80% contre le coronavirus entre six et huit mois après l’administration de la deuxième dose, selon une étude menée en Italie. « L’efficacité du Spoutnik 6-8 mois après est beaucoup plus élevée que l’efficacité publiée officiellement pour les vaccins mRNA* », a affirmé lors d’une conférence de presse Kirill Dmitriev, le directeur du Fonds souverain russe qui a financé la conception du sérum phare de Moscou. L’équipe du Spoutnik pense que les vaccins adénoviraux (comme Spoutnik V et Astrazeneca) offrent une efficacité plus longue que les vaccins à ARN messenger en raison d’une

réponse plus longue des anticorps et des lymphocytes T, a ajouté le Fonds dans un communiqué. Selon lui, l’efficacité des vaccins dans la durée serait la clé pour résoudre la pandémie, et une moindre efficacité des vaccins utilisés en Europe pourrait expliquer l’augmentation des cas sur le Vieux Continent. M. Dmitriev a par ailleurs mis en avant son vaccin à dose unique, le Spoutnik Light, pour servir de « booster » à d’autres vaccins. « Les combinaisons de vaccins fonctionnent, elles devraient être explorées davantage », a-t-il affirmé, citant des essais menés en Argen-

tine combinant les vaccins Sinopharm et Astrazeneca avec Spoutnik. « Aujourd’hui, nous avons reçu l’autorisation d’utiliser le Spoutnik V sur les jeunes de 12 à 17 ans », a par ailleurs déclaré lors de la conférence de presse Denis Logounov, responsable du groupe ayant développé le vaccin au Centre Gamaleïa de Moscou. Interrogé sur la certification du vaccin russe par l’Organisation mondiale de la santé (OMS), M. Dmitriev a indiqué qu’une inspection aurait lieu à Moscou en décembre et a souligné que bien que le vaccin russe n’ait pas encore été reconnu, « il est autorisé dans 71 pays et sauve des millions de vies dans le monde ». *mRNA : Technologie de l’ARN messenger, les plus répandus en Occident

AFP

À cause de Delta les vaccins ne protègent qu’à 40% de la transmission

Le variant Delta, très contagieux, a réduit à 40% l’efficacité des vaccins contre la transmission de la maladie, a souligné, le 24 novembre, le patron de l’Organisation mondiale de la santé (OMS), pressant les gens de continuer à porter des masques et autres pratiques barrières.

« Les vaccins sauvent des vies, mais ils n’empêchent pas totalement la transmission du covid-19 », a expliqué Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d’un point de presse régulier consacré à la pandémie, qui refait des ravages en Europe. « Il y a des données qui suggèrent qu’avant l’arrivée du variant Delta, les vaccins réduisaient la transmission d’environ 60%, avec Delta cela a chuté à 40% », a-t-il souligné. « Dans de nombreux pays et communautés, nous craignons qu’il n’y ait cette idée fausse que les vaccins ont mis fin à la pandémie, et que les gens qui sont vaccinés

n’ont plus besoin de prendre d’autres précautions », a-t-il ajouté. Le directeur général de l’organisation a ouvert ses traditionnelles remarques liminaires sur la situation en Europe, frappée de plein fouet par une cinquième vague d’infections, provoquée par un mélange de taux de vaccination insuffisant et du relâchement - sans doute prématuré au vu de la domination du variant Delta dans la région - dans les gestes barrières et les restrictions. « La semaine dernière, plus de 60% des infections et des décès du covid dans le monde se sont

produits en Europe », a rappelé le Dr Tedros, ajoutant que « cet énorme nombre de cas se répercute en fardeau insupportable pour les systèmes de santé et les personnels de santé épuisés ». Avec plus de 2,5 millions de cas et près de 30 000 morts enregistrés depuis une semaine, le vieux continent est de loin la région du monde la plus touchée par la pandémie, selon les données officielles collectées par l’Agence France presse. Et la tendance reste à la hausse. Le 23 novembre, l’OMS Europe s’était alarmée de l’« emprise » du covid-19 en Europe, qui pourrait faire 700 000 morts supplémentaires sur le continent d’ici au printemps, en plus de 1,5 million de décès déjà dénombrés.

AFP